

GENDARMERIE ROYALE DU NORD-OUEST,

R.116 / 1919.

BUREAU CENTRAL - ATTESTATIONS DE SANG INDIEN /
(C.I.B.- Certificate of Indian Blood)

REGINA, SASK, le 23 décembre 1919.

Secret et confidentiel

Monsieur :-

Re: Ligue des Indiens du Canada.

.....

Pour votre information, permettez-moi de vous faire parvenir ci-joint les rapports soumis par l'officier Wright, responsable du détachement de Brocket, ainsi que les copies de deux lettres reçues par un Indien, Percy Smith, d'une personne se nommant « F.O. Loft, Lieut ». Vous remarquerez que ces deux lettres font référence à la formation d'une Ligue des Indiens au Canada. Loft donne comme adresse le 75 Madison Avenue, Toronto. Pourriez-vous, s'il vous plaît, faire enquête sur Loft et me conseiller sur ce que l'on sait à son propos à Toronto et s'il a déjà été membre du C.E.C.

Cette question a été portée à l'attention du commissaire aux Affaires indiennes à Régina et je lui ai demandé de me fournir toute information qu'il pourrait avoir à ce sujet.

Je pense qu'il est tout à fait possible que cela se révèle être une manigance de la part de quelqu'un pour essayer d'obtenir de l'argent des Indiens.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre fidèle serviteur,

(Sgd.) A.B. Perry
Commissaire

Le contrôleur
Gendarmerie royale du Nord-Ouest
Ottawa, Ont.

Le 6 mars 1922.

Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 23 novembre concernant les efforts déployés par Fred Loft, un Indien des Six Nations, pour inciter des Indiens de différentes bandes à se joindre à la Ligue des Indiens du Canada. Il affirme que le département ne respecte pas les obligations découlant des traités et qu'il a reçu l'autorisation d'Angleterre de former une association indépendante d'Indiens pour remplacer le département et le Grand conseil général des Indiens de l'Ontario. Pour réponse, je dois dire que le ministère n'a nullement reconnu les prétentions de Loft comme représentant d'aucun groupe d'Indiens au Canada. D'autre part, le Ministère a toujours reconnu le Grand conseil général des Indiens de l'Ontario et a été heureux de recevoir de temps à autre des suggestions faites par cet organisme dans l'intérêt des Indiens qu'il représente.

Le ministère serait heureux que vous puissiez obtenir une preuve tangible des allégations et prétentions de Loft et de les soumettre au ministère pour examen et considération.

Sincèrement,

(J.D. McLean)
Adjoint et secrétaire.

M. Henry Jackson,
Chapleau, Ont.

COPIE

Chef F.O. Loft, Président,
75 Madison Ave.
Toronto

Ligue des Indiens du Canada
Toronto, 14 novembre 1919

Cher Chef et frère,

Au nom de la Ligue des Indiens du Canada et de son exécutif, j'ai l'honneur de m'adresser à vous et aux membres de votre bande pour souligner l'importante nécessité de tous les Indiens de s'unir en une seule grande association, afin de stabiliser nos intérêts, les protéger et les faire progresser pour le bénéfice de tous au plan national.

L'union est une motivation extraordinaire pour les hommes aujourd'hui, parce que c'est la seule façon pour chacun d'entre nous et chaque communauté d'être assez fort et avoir assez de pouvoir pour être entendu et voir leurs revendications reconnues par le gouvernement. Regardez la force et le pouvoir de toutes les associations de travailleurs parce qu'ils se sont unis. Aujourd'hui nous pouvons voir l'immense développement et le pouvoir des agriculteurs, qui s'unissent pour maintenir et faire progresser leurs intérêts. Lors d'une récente élection en Ontario, ils ont pu contrôler le gouvernement et l'Assemblée législative de l'Ontario. Comment est-ce possible? Parce que tous et chacun se sont rassemblés pour travailler ensemble dans un même but, pour améliorer leurs conditions et leur humble occupation en tant que producteurs.

En politique, dans le passé, ils ont été relégués à l'arrière-plan, à peine entendus ou remarqués par les membres du parlement ou dans les lois adoptées, mais ils sont en tête parce qu'ils savent qu'ils doivent s'unir.

Nous, les Indiens, d'un bout à l'autre du Dominion, sommes malheureusement étrangers l'un à l'autre ; nous n'avons pas appris ce qu'est coopérer et travailler les uns avec les autres comme nous le devrions ; le dommage est d'autant plus grand que nos besoins, nos carences, nos handicaps et nos ennuis sont tous les mêmes. C'est à nous de faire quelque chose pour nous sortir de ces tristes conditions. Le jour est terminé où une ou quelques bandes – si ce n'est toutes - ne soient encore victimes de la bureaucratie et des proies face aux moyens sans scrupules déployés pour nous priver de nos terres et de nos maisons et même pour nous refuser les droits auxquels nous avons droit en tant qu'hommes libres sous le drapeau britannique.

En tant que citoyens pacifiques et respectueux depuis toujours, et même dans la dernière guerre, nous avons accompli loyal devoir envers notre pays et notre empire, et nous avons le droit de réclamer et d'exiger plus de justice et d'équité comme récompense, car nous aussi avons lutté pour les droits sacrés à la justice, à l'autonomie et à la liberté si chers à l'humanité, quelle que soit notre couleur ou nos croyances.

Le but premier de la Ligue est de revendiquer et de protéger les droits de tous les Indiens au Canada par des moyens légitimes et justes. Le deuxièmement, le pouvoir absolu de garder la propriété de nos terres et de pouvoir en disposer comme nous le voulons ; et que toutes les questions touchant le bien-être individuel et collectif des Indiens relèvent de la communauté et que les Conseils de bandes respectifs soient toujours consultés lors de discussions avec le gouvernement et que leurs souhaits soient respectés de la même façon que les autres organismes chargés des affaires publiques.

Toutes ces questions sont énoncées dans la constitution de la Ligue, qui a été adoptée et approuvée lors du premier congrès tenu à la «Soo» Ontario du 2 au 4 septembre 1919, à laquelle a assisté une importante délégation de l'Ontario et où le Manitoba était également représenté.

L'Union a vu le jour ; tout cela est pour ceux qui ne sont pas encore membres afin qu'ils se joignent à nous pour créer une fraternité nationale permanente avec une politique nationale assurant le progrès et nous permettant d'avancer grâce à nos efforts afin d'améliorer nos conditions morales, sociales, politiques et industrielles. Notre but est également d'exiger de meilleures conditions d'éducation pour nos enfants, encourager nos membres à devenir agriculteurs, à rester sur leurs terres pour les développer, car c'est la meilleure façon d'assurer son indépendance. Nous allons coopérer avec le gouvernement, mais nous devons avoir son aide, ses encouragements pour faire de notre mieux. Nous forcer ou nous contraindre ne sera d'aucune utilité, nous demandons justice et l'équité. Nous sommes des hommes, pas des imbéciles et de notre point de vue, nous devons être écoutés comme une nation quand nous parlons en notre nom.

J'encourage votre communauté et votre Conseil à rejoindre la Ligue, si vous avez à coeur la paix et le bien-être de vos frères indiens au Canada.

Communiquez avec moi le plus tôt possible, et lorsque vous aurez décidé de vous joindre à la Ligue, envoyez-moi \$5,00 en frais d'inscription. Ce n'est qu'un premier paiement. En ce qui concerne le paiement des cotisations annuelles, une bande paie 5 cents pour chaque membre de la communauté.

Nous avons toujours besoin d'argent pour payer le papier, les timbres et les autres dépenses. Un fonds sera créé pour payer les frais de scolarité de nos enfants au secondaire. Ce faisant, vous aidez votre peuple à être mieux scolarisé. Notre succès est entre nos mains, alors efforçons-nous d'être fidèles à nous-mêmes, nos familles, nos frères et notre pays. C'est notre identité.

Lorsque vous répondrez, dites-moi combien vous avez de membres dans votre bande, ainsi que le nom et l'adresse postale de chaque personne avec qui je devrai correspondre.

Mes salutations à tous,

Je reste fidèle et respectueux votre frère,

Chef F.O. Loft,

Président

Écrit au stylo

S'il vous plaît m'aviser quand vous recevrez cette lettre, afin que je sache que vous l'avez bien reçue. Il y a plusieurs bandes de l'Agence de Kenora qui ont joint la Ligue. J'écris à la plupart des chefs de l'Agence de Fort Frances. Parlez de la Ligue avec d'autres bandes. Réunissez-vous et réfléchissez à cette grande union de tous les Indiens. Je pense que certains d'entre vous vont se réunir à Elphinstone, au Manitoba, en juin prochain. J'espère pouvoir m'y rendre et assister à un grand congrès de la Ligue.

Source : Bibliothèque et Archives Canada - Correspondance, notes de service et articles de journaux au sujet de la formation de la Ligue des Indiens du Canada par Frederick Ogilvie Loft de la bande des Six-Nations, 1919-1935. RG 10, volume 3211, dossier 527787, 98 pages. Vol. 3211. En ligne, page consultée le 15 août 2016, [<https://www.collectionscanada.gc.ca/patrimoine-autochtone/020016-4102-f.html>]